

# Les balcons de la Haute Tinée

Mercantour



Stage débutant/moyen, 7 étapes de +850m, refuges, du 26 mars au 4 avril

● Thibaut Devolder

—+—

Votre patron vous fait la tête quand vous revenez tout bronzé (ou pire) avec des doubles paupières et des difficultés à monter sur le trottoir le lundi matin? Vous redoutez de vous inscrire à un car-couchettes de peur de vous retrouver une fois de plus avec un(e) vétéran dont vous ne sauriez pas suivre le rythme dans des dénivelées monstrueuses ? Qui de surcroît propose de bâtir un igloo sur le grand plateau alors que vous avez sué toutes vos Wasa pour porter la tente? J'ai un scoop: au sein du Gums, vous n'êtes pas le seul à aspirer à la modération et au repos, skis aux pieds.

Le GUMS a donc conçu cette année un stage *rien que pour vous* (si!): en refuges propres comme des chalets suisses, avec des dénivelées Benelux, des portages presque raisonnables (1 Kway, une gourde et un sac hectolitre). On espère le tout dans une ambiance laïquo-pacifique (c'est dans nos statuts), jeune (c'est dans la tête), mixte (c'est ailleurs) et de franche camaraderie (c'est aussi dans nos statuts) à laquelle vous contribuerez collectivement.

Bref, ce stage s'adresse à celles et ceux qui ont déjà découvert le ski de randonnée et désirent le pratiquer de façon itinérante pendant une semaine complète, sans masochisme aigu ni paresse excessive. Il s'adresse donc aux débutants dégrossis et aux skieurs moyens, mais attention, ni aux nuls avérés, ni aux boulets confirmés: on n'est pas à l'ucpa...

Il se déroulera aux alentours de Saint Etienne de Tinée (Mercantour, Alpes Maritimes), pour la simple et bonne raison que Vanessa et moi avons envie d'y aller depuis fort longtemps et qu'aucune négociation n'est donc envisageable! (Niet!)

Notez également les dates: du vendredi 26 mars 2004 au soir au lundi 4 avril au matin. Vous constaterez que sauf si notre cher Premier ministre annule le stage par décret pour affréter nos crédits à la lutte contre le dopage des skieurs-alpinistes, le stage risque bel et bien de se dérouler hors vacances scolaires... Charge à vous d'anticiper et de gérer les tiraillements conjugaux si vous abandonnez vos rejetons à votre conjoint(e), sauf bien sur si vous avez la chance d'être retraité (au gums, ça semble exister) ou que vous n'avez pas encore eu la joie de pouponner. Dans ce dernier cas, la loi sur la protection des espèces en voie de disparition au Gums vous confèrera une discrimination positive (c'est à la mode), c'est-à-dire une priorité dans l'attribution des places (et corollairement des tâches organisationnelles diverses) afférentes au stage.

**Pour plus de renseignements: contactez Thib & Van**

13